



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ABITIBI-EST  
VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville  
de Malartic du mardi, 21 juillet 2015, tenue au 901, rue Royale à  
Malartic, à 19 h**

---

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2  
M. Jude Boucher, conseiller, district 3  
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4  
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5  
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont absentes :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1  
Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Sont également présents :

M. Jean Carrier, directeur général  
Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - **GREFFE**

1.1. - **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

**ORDRE DU JOUR**

1.0.- **GREFFE**

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015;

1.3.- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2015;

RÉSOLUTION  
2015-07-256



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 1.4.- Adoption du budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation de Malartic;
- 2.0.- **MAIRIE**
- 3.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 4.0.- **TRÉSORÉRIE**
  - 4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :
    - 4.1.1.- Liste des comptes payés;
    - 4.1.2.- Liste des comptes à payer;
    - 4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques;
    - 4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés;
    - 4.1.5.- Liste des dépenses et engagements;
    - 4.1.6.- Liste des transferts budgétaires;
    - 4.1.7.- Approbation des comptes à payer;
- 5.0. - **URBANISME**
  - 5.1.- Demande de dérogation mineure de monsieur Alex Létourneau au 501, rue des Érables;
  - 5.2.- Demande de barrage routier du Comptoir alimentaire de Malartic;
  - 5.3.- Demande de certificat de conformité : Installation d'une station de suivi de la qualité de l'atmosphère;
  - 5.4.- Demande de fermeture de rues : Inauguration du « Projet Hetherington »;
  - 5.5.- Adoption du *Règlement omnibus portant le numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels*;
  - 5.6.- Appui au Mouvement vélosympathique;
- 6.0.- **RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS**
- 7.0.- **LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**
  - 7.1.- Association du baseball mineur de Malartic : Demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis de réunion - 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août 2015;
- 8.0.- **TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES**
  - 8.1.- Autorisation de paiement no.1 à Dubé Excavation inc. pour la réfection de la voirie – Phase 2014;
- 9.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ**



No de résolution  
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

**PUBLIQUE**

10.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**

11.0.- **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

11.1.- Inauguration du « Projet Hetherington » : 375 \$;

12.0.- **AFFAIRES NOUVELLES**

12.1.- Motion de félicitations au Comité de La Petite Séduction;

12.2.- Motion de félicitations : Nomination de M. Jean-Pierre Pelletier (SQ);

13.0.- **CORRESPONDANCE**

13.1.- Rapport annuel – Programme en travail de milieu de mai 2014 à avril 2015 : Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est;

13.2.- Projet embellissement de la ville : Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic;

13.3.- Refuge Jeunesse de Malartic inc. : Remerciements;

13.4.- Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Paroisse St-Paul de Rivière-Héva : Remerciements et invitation spéciale;

14.0.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

15.0.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1.0.- **GREFFE**

1.2.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2015, tel que rédigé;

Adoptée.

1.3.- **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2015**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2015, tel que rédigé;

Adoptée.

1.4.- **Adoption du budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation de**

RÉSOLUTION  
2015-07-257

RÉSOLUTION  
2015-07-258

RÉSOLUTION



2015-07-259  
No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le budget révisé du 25 juin 2015 pour l'année 2015 de  
l'Office municipal d'habitation de Malartic;

Adoptée.

2.0.- MAIRIE

3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

4.0.- TRÉSORERIE

4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :

Le conseil municipal prend connaissance des listes suivantes :

4.1.1.- Liste des comptes payés

Liste déposée.

4.1.2.- Liste des comptes à payer

Liste déposée.

4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques

Liste déposée.

4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés

Liste déposée.

4.1.5.- Liste des dépenses et engagements

Liste déposée.

4.1.6.- Liste des transferts budgétaires

Liste déposée.

4.1.7.- Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement # 543 modifiant le règlement # 539*  
autorise la trésorière à effectuer le paiement des factures, pour et au nom  
de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement des comptes pour la  
période du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2015, tel qu'il appert des listes déposées au  
soutien;

RÉSOLUTION  
2015-07-260



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic



D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs et recommandés par la trésorière au 30 juin 2015, tels que présentés;

Adoptée.

5.0.- **URBANISME**

5.1.- **Demande de dérogation mineure de monsieur Alex Létourneau au 501, rue des Érables**

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété du 501, rue des Érables (lot #2 998 928 du cadastre du Québec) suite à la demande d'un permis de construction d'un bâtiment secondaire détaché;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande démontrait des dérogations au *Règlement d'urbanisme* dont une remise en cour avant au lieu de la cour arrière, une marge de recul avant et une seconde marge de recul avant de 11 mètres et une marge de recul latérale d'un mètre pour le bâtiment secondaire détaché;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme en recommande son acceptation;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la construction d'une remise en cour avant avec une marge de recul avant et une seconde marge de recul avant de ±11 mètres et d'une marge de recul latérale d'un mètre pour le bâtiment secondaire détaché pour la propriété du 501, rue des Érables;

Adoptée.

5.2.- **Demande d'un barrage routier du Comptoir alimentaire de Malartic**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ÉMETTRE gratuitement un permis autorisant l'organisme Comptoir alimentaire de Malartic à tenir une activité de financement le 25 septembre 2015, dès 11 h, à l'intersection des rues Royale et La Salle, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministère des Transports du Québec;

DE SUGGÉRER aux organisateurs de remettre un billet aux donateurs afin de ne pas les solliciter plusieurs fois dans le cadre de cette activité de financement;

Adoptée.

5.3.- **Demande de certificat de conformité : Installation d'une station de suivi de la qualité de l'atmosphère**

RÉSOLUTION  
2015-07-261

RÉSOLUTION  
2015-07-262

RÉSOLUTION  
2015-07-263



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE la Canadian Malartic GP souhaite installer une station de suivi de la qualité de l'atmosphère sur le lot numéro 3 163 023 du cadastre du Québec (voir le plan ci-joint), lequel respecte la réglementation municipale en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'urbanisme et de l'environnement est d'avis favorable;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le greffier à émettre un certificat de conformité réglementaire attestant que l'installation d'une station de suivi de la qualité de l'atmosphère sur le lot numéro 3 163 023 du cadastre du Québec (voir le plan ci-joint), par Canadian Malartic GP, ne contrevient à aucun règlement municipal;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2015-07-264

5.4.- **Demande de fermeture de rues : Inauguration du « Projet Hetherington »**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a reçu une demande des Immeubles Roc d'Or afin d'inaugurer le « Projet Hetherington », le 24 août 2015, à 13 h 30;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation de cette activité et la sécurité des participants, la fermeture de la rue Pépito est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la fermeture temporaire de la rue Pépito, pour l'inauguration du « Projet Hetherington », le 24 août 2015, à 13 h 30, et de s'assurer de remplir les conditions suivantes :

- d'avoir en tout temps une personne sur les lieux pour donner accès aux véhicules d'urgence;
- de donner accès aux résidents des rues en question à leur domicile;

D'AUTORISER le Service des travaux publics et des services techniques à fournir les barricades et affiches de détour pour la tenue de cet événement;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2015-07-265

5.5.- **Adoption du Règlement omnibus portant le numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT



No de résolution  
ou annotillon

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

D'ADOPTER le *Règlement omnibus portant le numéro 852 modifiant le Règlement de zonage numéro 377 et le Règlement numéro 813 sur les usages conditionnels*, tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville de Malartic;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2015-07-266

5.6.- Appui au Mouvement vélosympathique

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec propose aux municipalités de rejoindre le Mouvement vélosympathique, un programme de soutien et une démarche de certification favorisant l'émergence d'une culture vélo;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPUYER Vélo Québec dans leur démarches pour la réalisation du programme;

Adoptée.

6.0. - RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS

7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES

RÉSOLUTION  
2015-07-267

7.1.- Association du baseball mineur de Malartic: Demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis de réunion – 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août 2015

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de Malartic tiendra un tournoi de balle qui aura lieu le 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août 2015;

CONSIDÉRANT QU'un permis de réunion doit être accordé pour cette activité qui aura lieu au terrain de baseball Gaston MacDonald, situé au 751, rue Frontenac;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER l'Association du baseball mineur de Malartic à utiliser le terrain de baseball Gaston MacDonald pour la consommation d'alcool les 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août 2015;

QUE l'Association du baseball mineur de Malartic fasse la demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'obtention du permis de réunion requis;

D'AUTORISER madame Geneviève Proulx, directrice du Service des loisirs et de la culture, à signer pour et au nom de la Ville de Malartic, le formulaire relatif à cette demande;

Adoptée.

8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES



No de résolution  
**RÉSOLUTION**  
2015-07-268

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

8.1.- Autorisation de paiement no. 1 à Dubé Excavation inc. pour la réfection de la voirie – Phase 2014

CONSIDÉRANT la demande de paiement no. 1 de Dubé Excavation pour les travaux de réfection de la voirie – Phase 2014;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yan Bergeron, directeur du Service des travaux publics et des services techniques en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT QU'une recommandation de paiement a également été autorisée par la firme d'ingénierie WSP Canada inc;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le paiement no. 1 à Dubé Excavation pour les travaux de réfection de la voirie – Phase 2014 pour un montant de 42 977,21 \$ (taxes incluses) et ce, conditionnellement à la réception des quittances;

Adoptée.

9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

11.1.- Inauguration du « Projet Hetherington » : 375 \$

Correspondance déposée au conseil et référée au *Comité d'évaluation du Programme d'aide financière et de soutien aux organismes* selon la *Politique de reconnaissance des organismes de Malartic*.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

12.1.- Motion de félicitations au Comité de La Petite Séduction

Motion de félicitations au Comité de la Petite Séduction pour le déroulement de l'activité et pour l'excellent travail accompli lors du passage de la comédienne invitée, madame Anne-Marie Cadieux, les 8 et 9 juillet 2015.

12.2.- Motion de félicitations : Nomination de M. Jean-Pierre Pelletier (SQ)

Une lettre de félicitations sera acheminée par le maire.

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Rapport annuel – Programme en travail de milieu de mai 2014 à avril 2015 : Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est

Correspondance a été déposée au conseil.

13.2.- Projet embellissement de la ville : Chambre de Commerce et





No de résolution  
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

d'Industrie de Malartic

Correspondance a été déposée au conseil.

13.3.- Refuge Jeunesse de Malartic inc. : Remerciements

Correspondance a été déposée au conseil.

13.4.- Fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Paroisse St-Paul de Rivière-Héva :  
Remerciements et invitation spéciale

Correspondance a été déposée au conseil.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 17

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2015-07-269

  
MARTIN FERRON  
MAIRE

  
Mc GÉRALD LAPRISE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT ET GREFFIER